

# Factsheet Érythrée

Février 2024

## 1 Faits et chiffres



Carte : SEM dans [EASO](#), 2019

Map 1: General map of Eritrea, © State Secretariat for Migration SEM. All borders and names used on this and other maps in this report do not imply official endorsement or acceptance by Switzerland or the European Union.

sources indiquent que 63 % des Érythréen·ne·s sont chrétien·ne·s et 37 % sont musulman·e·s.

**État à parti unique :** le People's Front for Democracy and Justice (Front populaire pour la démocratie et la justice) est le seul parti autorisé. Le Parlement ne se réunit que sur ordre du président Isayas Afewerki (la dernière fois en 2001). La constitution de 1997 n'est jamais entrée en vigueur. Toutes les décisions importantes sont prises par le président. Il n'y a eu aucune élection nationale depuis l'indépendance en 1993.

### Service national :

- Depuis la guerre sur le tracé de la frontière avec l'Éthiopie, en 2001, un service national, militaire et civil, à durée illimitée a été mis en place.
- Le service est obligatoire pour les femmes et les hommes.
- Alors que la durée initialement prévue était de 18 mois, le service est illimité et dure jusqu'à 20 ans selon les sources.
- Âge : de 18 à 50 ans, le service débute au cours de la douzième et dernière année scolaire, à Sawa.
- Le service comporte une partie civile et une partie militaire : élément important de la construction de l'État (identité nationale).
- Les personnes qui désertent et les personnes réfractaires au service militaire sont considérées comme des traîtres à la nation et sont punies à ce titre.

**Population :** entre [3,81 millions](#) (est. février 2024) et [5,81 millions](#) (est. 2024).

**9 groupes ethniques :** Tigrinya (50%), Tigre (30%), Saho (4%), Afar (4%), Kunama (4%), Bilen (3%), Hedareb/Beja (3%), Nara (2%) et Rashaida (1%). Chacun de ces groupes a sa propre langue, reconnue et enseignée à l'école primaire.

**Religions :** le gouvernement ne reconnaît que quatre confessions : le sunnisme, l'orthodoxie érythréenne, le catholicisme romain et le luthéranisme. Selon les informations officielles, la moitié de la population s'identifie comme chrétienne et l'autre comme musulmane. D'autres

## 2 Profils à risque

- Les personnes astreintes au **service militaire et national ou recrutées au sein de l'armée populaire** (People's Army), obligatoire pour les hommes et les femmes, même pour celles et ceux qui ont plus de 50 ans. Il n'y a pratiquement pas de libération régulière de l'armée.
- Les personnes ayant quitté le pays **illégalement**, c'est-à-dire sans visa de sortie.
- Les **personnes qui désertent** et les personnes **réfractaires au service militaire**.
- Les **familles** des personnes qui désertent et des personnes réfractaires au service militaire.
- Les **femmes** astreintes au service national (violence sexualisée).
- Les personnes **opposantes** et les personnes **critiques à l'égard du gouvernement**.
- Les **journalistes** et les **professionnel-le-s des médias**.
- **Les activistes critiques à l'égard du gouvernement**.
- Les membres de **groupes religieux** non officiellement reconnus tels que les Témoins de Jéhovah ou les groupes évangéliques (seuls l'Islam sunnite, l'Église orthodoxe érythréenne, l'Église catholique romaine, l'Église évangélique luthérienne sont reconnus). Ces dernières années, les personnes appartenant à des religions reconnues ont également été persécutées lorsqu'elles se sont montrées critiques à l'égard du gouvernement.
- Les **femmes** et les **enfants** à profils spécifiques (violence fondée sur le genre, MGF, mariage d'enfants).
- Les **minorités ethniques** font l'objet de discrimination et d'expulsions (surtout les membres des Kunamas et des Afars).
- Les **personnes LGBTQI** risquent des poursuites pénales et des peines de prison allant jusqu'à trois ans et sont victimes de stigmatisation et de discrimination.
- **Les victimes de la traite des êtres humains**.

## 3 **Derniers développements**

**Détérioration de la situation en matière de droits humains.** Selon le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits humains en Érythrée, Mohamed Abdelsalam Babiker, la [situation en matière de droits humains](#) s'est détériorée dans plusieurs domaines depuis le début de son mandat en novembre 2020. Le gouvernement érythréen a poursuivi son régime de [répression](#) en procédant notamment à des recrutements forcés et à des arrestations massives ainsi qu'en généralisant le travail forcé. Les libertés d'opinion, d'expression et de religion sont encore très restreintes. Des milliers d'opposant-e-s présumé-e-s du gouvernement sont victimes de disparitions forcées ou détenues arbitrairement, parfois depuis des dizaines d'années, sans contact avec l'extérieur et sans avoir fait l'objet d'une procédure judiciaire. Les personnes emprisonnées restent enfermées dans les nombreuses [prisons](#) surpeuplées, où l'alimentation, l'eau et les soins médicaux sont insuffisants.

**Les troupes érythréennes toujours présentes dans la région du Tigré.** Depuis le début de la guerre dans la région du Tigré en Éthiopie, des unités des Eritrean Defense Forces (EDF) luttent aux côtés des forces éthiopiennes. Plusieurs sources, dont [Human Rights Watch](#), ont indiqué que les troupes érythréennes ont commis des crimes de guerre, possiblement des crimes contre l'humanité, ainsi que d'autres violations graves contre la population civile de la région du Tigré. Malgré [l'accord de cessez-le-feu](#) conclu entre le gouvernement

éthiopien et le Front de libération du peuple du Tigré (FLPT) en novembre 2022, les troupes érythréennes sont toujours [présentes](#) dans la région du Tigré.

**Intensification des raids (*giffas*) et de l'enrôlement forcé.** Selon plusieurs [rapports](#), les raids se sont intensifiés afin de compenser les pertes subies pendant la guerre du Tigré. Les forces de sécurité ont ainsi bouclé certaines zones et rassemblé les personnes en âge d'effectuer leur service militaire. Les [personnes mineures](#) et les [élèves en décrochage scolaire](#) sont également enrôlé·e·s de force. Par ailleurs, la pression exercée sur [les familles](#) des réfractaires et des personnes ayant déserté pour qu'elles divulguent leur lieu de séjour s'est accrue. Entre le milieu de l'année 2022 et le début de l'année 2023, le gouvernement érythréen a mené une [campagne intensive de recrutement forcé](#), notamment de réservistes âgés de 50 à 60 ans appelés à servir pour se préparer à d'éventuels nouveaux combats dans la région du Tigré. Les déserteurs et les réfractaires continuent d'être détenus arbitrairement et à subir des actes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

**Restriction de la liberté de religion.** Le nombre de personnes arrêtées en raison de leurs [convictions religieuses](#) a augmenté depuis 2022. Selon plusieurs sources, [environ 400 chrétien·e·s et 27 Témoins de Jéhovah](#) étaient détenus arbitrairement en avril 2023. Les personnes des confessions reconnues par le gouvernement ne sont pas épargnées par l'emprisonnement. En février 2022, l'ancien patriarche de l'Église orthodoxe d'Érythrée Abune Antonios, qui était assigné à résidence depuis 2006, est [décédé](#). En avril 2023, au moins [44 moines orthodoxes](#) ont été placés en détention. En septembre 2022, le ministère érythréen de l'Éducation a saisi une [école professionnelle catholique](#) qui bénéficiait du soutien de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

**Personnes réfugiées érythréennes en Éthiopie.** L'Éthiopie et le Soudan sont les deux pays qui accueillent le plus grand nombre de personnes réfugiées érythréennes. Avant que la guerre n'éclate dans la région du Tigré, [96 000 personnes réfugiées érythréennes](#) étaient enregistrées dans quatre camps de personnes réfugiées en Éthiopie. Les camps de Hitsats et Shimelba ont été entièrement détruits par les forces armées érythréennes, causant le déplacement de nombreuses personnes réfugiées. En outre, des rapports ont fait état d'enlèvements et de retours forcés de personnes réfugiées érythréennes vers l'Érythrée, où elles se font arrêter. Selon les [expert·e·s de l'ONU](#), environ 400 Érythréen·ne·s ont fait l'objet d'expulsions sommaires à la fin du mois le 23 juin 2023. Plusieurs cas d'enfants séparés de leur famille ont été signalés à la suite de déportations massives, avec des parents contraints de retourner en Érythrée sans leurs enfants, restés en Éthiopie. En octobre 2021, plus de [6000](#) des 20 000 personnes enregistrées dans les deux camps de Hitsats et Shimelba étaient portées disparues. Selon des [rapports](#), les autorités éthiopiennes postées à la frontière avec le Soudan refusent l'entrée en Éthiopie aux personnes réfugiées érythréennes qui souhaitent fuir le Soudan. En outre, des personnes réfugiées érythréennes seraient arrêtées et extorquées à Addis Abeba, la capitale éthiopienne. Depuis 2022, l'autorité éthiopienne en matière d'asile, le Refugee and Returnee Service, [n'enregistre plus](#) les demandes d'asile des personnes ayant fui l'Érythrée. Cette décision de l'Éthiopie a entraîné une augmentation du nombre de personnes requérantes érythréennes non enregistrées qui n'ont pas accès aux soins de base. Au 29 février 2024, [172 119](#) personnes réfugiées d'Érythrée étaient enregistrées en Éthiopie.

**Déportations depuis le Soudan.** Selon un militant des droits humains, plus de [3500 Érythréennes et Érythréens](#) auraient été déporté·e·s vers l'Érythrée depuis le début de la guerre

au Soudan. En outre, des [troupes érythréennes](#) seraient stationnées à Kassala, à l'est du pays. Les personnes réfugiées érythréennes sont depuis longtemps victimes de [harcèlement](#) au Soudan. Elles font notamment l'objet d'arrestations arbitraires et sont contraintes à la corruption du personnel de sécurité pour obtenir leur libération. A la fin de l'année 2023, [147 209](#) personnes réfugiées d'Érythrée étaient enregistrées au Soudan ; environ [75 000](#) vivaient à Khartoum au Soudan avant le déclenchement de la guerre.

#### **4 Pratique des autorités suisses**

**Chiffres du [SEM pour 2023](#).** Taux de reconnaissance de 61,5 % ; taux de protection de 82,3 % (décision positive + AP).

En tout, 2109 demandes d'asile de ressortissant·e·s érythréen·ne·s ont été enregistrées, dont 126 concernaient des regroupements familiaux, 1207 portaient sur des naissances et 70 constituaient des demandes multiples. En 2023, 705 personnes requérantes d'asile érythréennes sont donc arrivées spontanément en Suisse.